

PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION SUISSE
POUR L'HISTOIRE DU REFUGE HUGUENOT

Publikationen der Schweizerischen Gesellschaft
für Hugenottengeschichte

Volume/Band 9

L'IDENTITÉ HUGUENOTE:
FAIRE MÉMOIRE
ET ÉCRIRE L'HISTOIRE
(XVI^e-XXI^e SIÈCLE)

Etudes recueillies par
Philip Benedict, Hugues Daussy et Pierre-Olivier Léchot



GENÈVE DROZ
2014

LA CONVICTION PLUS FORTE QUE LA CRITIQUE

La Réforme et les guerres de religion
vues par les historiens protestants
à l'époque de la Révocation¹

Philip BENEDICT

Les contributions précédentes l'ont amplement rappelé: de la première publication d'un martyrologue par Jean Crespin en 1554 à la parution, en 1620, du dernier volume de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, les auteurs protestants francophones consacrèrent aux événements de la Réforme et des guerres civiles françaises de nombreux ouvrages historiques. Tous ne se recoupaient pas à cent pour cent dans leur manière de présenter chaque épisode des conflits. En particulier, Lancelot Voisin de La Popelinière se démarqua des autres historiens protestants par son souci «de representer les desseins et actions d'une partie et d'autre comme neutre et indifferent aux deux parties ; tel que doit estre l'historiographe», ainsi que par son interprétation de certains événements clés, notamment les massacres de Vassy et de la Saint-Barthélemy. *L'Histoire ecclesiastique des Eglises reformees au Royaume de France*, produit de la volonté collective des Eglises de garder la trace de toutes les actions notables des premiers temps de la Réforme, fourmillait de tant de détails fidèlement recueillis au sujet des événements des années 1560 à 1563 qu'inévitablement, certains d'entre eux laissaient entrevoir que les premiers protestants n'avaient pas toujours été aussi respectueux de l'ordre public que les autres histoires essayaient de le faire croire. Ces deux exceptions dûment notées, il n'en reste pas moins que tous ces écrits portaient, *grosso modo*, un regard similaire sur les premiers temps de la Réforme et des

¹ L'auteur tient à remercier Maria-Cristina Pitassi de ses précieux conseils et de son aide bibliographique dans la rédaction de cet article.

guerres de religion, et ce au point de se copier amplement les uns les autres. Tout en prenant soin de bien fonder leurs dires sur des documents d'époque, ils offraient des récits sélectifs dépeignant les premiers protestants comme autant d'hommes et de femmes courageux qui osèrent proclamer ouvertement la vérité chrétienne face à une persécution affreuse, et qui ne prirent les armes qu'après avoir longtemps souffert en silence; s'élevant contre des tentatives d'usurpation d'autorité de la part de princes et grands seigneurs catholiques et de surcroît souvent étrangers, leurs actions ne cherchaient alors qu'à défendre le pouvoir royal et les droits que ce pouvoir leur avait accordés. Ainsi, les récits de la conjuration d'Amboise, par exemple, cherchèrent de manière récurrente à démontrer que cette «entreprise» était un mouvement de protestation nobiliaire contre l'autorité illégale des Guise, indépendant des Eglises réformées et impliquant catholiques aussi bien que protestants. Les récits des origines de la première guerre civile braquèrent les projecteurs sur le massacre de Vassy et l'enlèvement prétendu du jeune roi et de la reine mère par un Triumvirat catholique insensible à leurs larmes. Cette vision protestante de la Réforme et des guerres de religion s'articula en opposition à la perception catholique, selon laquelle la Réforme naquit de la curiosité, de la présomption et de l'incapacité de se plier à la morale chrétienne des premiers adeptes de la secte nouvelle, dont les menées séditieuses, encouragées surtout par leurs ministres, furent la cause principale des guerres civiles, et la prise protestante d'Orléans leur événement déclencheur. Que les protestants fussent, au contraire, les meilleurs et les plus fidèles sujets du roi devint, comme Hugues Daussy l'a bien montré dans sa contribution, un élément constitutif de l'identité politique des huguenots, et ceci à partir du moment même où l'usage de ce terme commença à se répandre en France à la suite de la conjuration d'Amboise. Cette posture de fidélité au roi fut ébranlée pour quelques instants après la Saint-Barthélemy, mais fut bientôt réaffirmée pour devenir plus importante encore au XVII^e siècle.

Au cours du demi-siècle suivant, de 1620 à 1670, les protestants français écrivirent relativement peu d'histoires portant sur les premières années de la Réforme française et les guerres de religion, et en publièrent encore moins, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne s'intéressaient pas à ce sujet dans l'intimité de leurs foyers, de leurs cabinets d'étude et de leurs temples². Elisabeth Labrousse

² Voir à ce sujet, en plus de la contribution de Julien Léonard à ce volume, Philip BENEDICT, «Bibliothèques protestantes et catholiques à Metz au XVII^e siècle», *Annales: Economies, Sociétés, Civilisations* 40 (1985), p. 349-350, 354, 359-363; IDEM, «La Chouette de Minerve au crépuscule. Philippe Le Noir de Crevain, pasteur sous Louis XIV, historien

a bien montré les raisons de cette discréption : à l'époque de l'affermissement de la monarchie absolue, alors que les protestants étaient prioritairement occupés à conserver leurs acquis, garantis par édit royal, mieux valait ne pas s'aventurer publiquement sur la pente glissante des guerres de religion, qui pouvait si facilement mener à un regain des accusations de sédition³. Cependant, avec l'intensification de la campagne cléricale ayant pour but d'obtenir la révocation de l'Edit de Nantes dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, et plus particulièrement à partir de la publication, en 1671, des *Prejugez légitimes contre les Calvinistes* de Pierre Nicole, il devint impossible aux savants protestants d'éviter ce sujet. Au cours des deux décennies suivantes, de nombreux auteurs catholiques suivirent la voie ouverte par Nicole. Selon leur vision de l'histoire de la Réforme, protestantisme rimait avec sédition depuis ses origines, les huguenots avaient extorqué les édits de pacification à la couronne par la violence et les menaces, et à chaque fois qu'ils s'étaient trouvés en position de force, ils avaient maltraité les prêtres et avaient profané les objets sacrés. Leurs propres fondateurs ayant défendu le principe selon lequel l'autorité publique avait le pouvoir et le devoir de statuer sur les questions religieuses, le roi était parfaitement en droit de changer la législation portant sur le statut des protestants s'il le jugeait sage, et ceux-ci n'avaient pas à se plaindre des violences faites à leur encontre, vu la manière dont ils avaient traité les catholiques lorsqu'ils se trouvaient en position de force. Il fallait répondre à cette offensive, et les protestants ne manquèrent pas de le faire. La controverse historique qui s'ensuivit engendra près d'une centaine de livres et pamphlets, divisés à peu près à égalité entre titres protestants et catholiques, entre 1671 et 1691 seulement⁴.

Entre ces deux périodes, pendant lesquelles les protestants consacrèrent une fraction importante de leur production historique aux origines de la Réforme et à l'époque des guerres de religion – soit de 1554 à 1620 et durant les années qui vont de la publication des *Prejugez légitimes* jusqu'à la mort de Pierre Bayle (1671-1706) – , le contexte évolua passablement

des Eglises réformées du XVI^e siècle», *BSHPF* 146 (2000), p. 342-344 (les deux repris dans Philip BENEDICT, *The Faith and Fortunes of France's Huguenots, 1600-85*, Aldershot, 2001; voir surtout p. 172-173, 181-188, 254-256); IDEM, «Divided Memories? Historical Calendars, Commemorative Processions, and the Recollection of the Wars of Religion during the Ancien Régime», *French History* 22 (2008), p. 381-390, 403-405.

³ Philippe JOUTARD, Janine ESTÈBE, Elisabeth LABROUSSE et Jean LECUIR, *La Saint-Barthélemy, ou les résonances d'un massacre*, Neuchâtel, 1976, ch. 3.

⁴ Elisabeth Israel PERRY, *From Theology to History: French Religious Controversy and the Revocation of the Edict of Nantes*, La Haye, 1973, p. 7 et *passim*.

sur le plan historiographique, et ce pour deux raisons. D'abord, le caractère des histoires catholiques consacrées à la Réforme et aux guerres de religion changea. Les histoires catholiques des guerres de religion écrites dans la foulée immédiate des événements étaient souvent marquées par des invectives grossières : les huguenots y étaient par exemple traités de guenons, ou d'enfants du diable⁵. Ces écrits étaient aussi, pour la plupart, peu fouillés et peu soucieux de démontrer le bien-fondé des détails fournis. Par la suite, un siècle marqué par la pratique régulière de controverses religieuses à fort caractère historique apprit aux auteurs catholiques la nécessité de citer les sources avec précision et de se soucier de leur authenticité. Les procédures judiciaires incessantes autour de l'application de l'édit de Nantes montraient l'importance de preuves documentaires. Les théories littéraires de l'époque classique châtaient la langue des historiens, et ce d'autant plus que la rhétorique qui s'imposait parmi les historiens de la cour de Louis XIV tenait que le sobre récit des faits suffisait en lui-même à mettre en valeur la gloire du roi, les actions de Louis le Grand étant d'un tel éclat intrinsèque que tout embellissement était superflu. La conséquence de tous ces changements est que, lorsqu'on se tourne des histoires catholiques du XVI^e siècle portant sur les guerres de religion vers des ouvrages tels que *l'Histoire du Calvinisme* de Louis Maimbourg, *l'Histoire du Calvinisme, contenant sa naissance, son progres, sa décadence et sa fin en France* de Pierre Soulier, ou *l'Histoire des variations des Eglises protestantes* de Jacques-Bénigne Bossuet, on se retrouve dans un univers de discours bien différent⁶.

Certes, chacun des trois ouvrages susmentionnés, que nous avons choisis pour illustrer la contribution catholique au débat des années 1671-1706, aborde un aspect différent de l'histoire du protestantisme. Maimbourg traite des origines et de la diffusion du calvinisme à travers toute l'Europe occidentale jusqu'en 1576 ; Soulier examine l'histoire des Eglises réformées uniquement en France, des origines au XVII^e siècle ; Bossuet s'occupe

⁵ Voir Philip BENEDICT, « Of Marmites and Martyrs: Images and Polemics in the Wars of Religion » in *The French Renaissance in Prints / La gravure française à la Renaissance*, catalogue d'exposition, Los Angeles et Paris, 1994, p. 111-114, 121-122 ; IDEM, « Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen » in Jean-Pierre Poussou and Isabelle Robin-Romero éds., *Histoire des familles, de la démographie et des comportements en hommage à Jean-Pierre Bardet*, Paris, 2007, p. 729-740.

⁶ Louis MAIMBOURG, *Histoire du Calvinisme*, Paris, 1682 ; Pierre SOULIER, *Histoire du Calvinisme, contenant sa naissance, son progres, sa décadence et sa fin en France*, Paris, 1686 ; Jacques-Bénigne BOSSUET, *Histoire des variations des Eglises protestantes*, Paris, 1688.

de l'histoire des doctrines de tous les courants du protestantisme jusqu'au synode de Dordrecht. Et, au fond, leur manière de comprendre le caractère de la Réforme et les causes des guerres de religion ne se démarque pas beaucoup de celle des historiens catholiques du XVI^e siècle. Les uns et les autres se montrent aussi sélectifs, pour ne pas dire tendancieux, dans le choix des événements qu'ils examinent. Par exemple, lorsque Maimbourg et Soulier racontent les origines des guerres de religion en France, ils cherchent tous deux à montrer que l'Eglise réformée s'est directement impliquée dans toutes les actions violentes et séditieuses qui avaient suivi la conjuration d'Amboise. Ils s'attardent sur les faits d'iconoclasme et de violence anti-cléricale protestants mais ne notent, du côté catholique, que les tueries les plus notoires, à savoir Vassy et la Saint Barthélemy, toujours en rejetant la thèse selon laquelle ces événements auraient été prémedités⁷.

Ce qui différencie cependant ces historiens catholiques de leurs devanciers est la mesure et modération de leurs paroles, l'étendue des recherches qu'ils effectuent en vue d'étayer leur récit, le soin avec lequel ils citent à l'appui de leurs dires la documentation qu'ils sont en mesure d'offrir, et le fait qu'ils ont bien assimilé la leçon enseignée par la pratique de la controverse, selon laquelle rien ne prouve mieux les actions ou les mobiles d'un parti que des documents émanant de son sein. Maimbourg, qui cite ses sources dans les marges, en utilise huit lorsqu'il examine les événements qui ont débouché sur la conjuration d'Amboise, dont trois protestantes : l'*Histoire ecclésiastique* et les histoires de La Popelinière et d'Aubigné. Bossuet, qui cite également ses sources, prend encore plus soin de baser son récit d'événements français sur les écrits des historiens protestants ou sur Jacques-Auguste de Thou, afin de ne pas encourir le reproche d'avoir puisé dans des textes biaisés⁸. L'*Histoire du Calvinisme* du curé Soulier est mieux documentée encore. Pour avoir été «syndic des affaires concernant les temples des réformés dans le Rouergue et les provinces voisines»⁹, il avait parcouru cette région en quête de documents et de témoignages compromettants concernant les protestants. Il avait également eu accès aux papiers recueillis à Paris par Loménie de Brienne. Par conséquent, lorsqu'il aborde l'établissement de la religion réformée et le bannissement de la messe dans maintes petites villes du sud-ouest par vote

⁷ MAIMBOURG, *Histoire du Calvinisme*, p. 126-135, 246-250, 258-259, 269-270, 468-488 ; SOULIER, *Histoire du Calvinisme*, p. 18, 32-45, 63-71, 132-143.

⁸ Pour un examen détaillé des sources utilisées par Bossuet, voir Alfred REBELLIAU, *Bossuet historien du protestantisme*, Paris, 1891, p. 149-188.

⁹ PERRY, *From Theology to History*, p. 219.

majoritaire pendant la deuxième moitié de l'année 1561 et au début de l'année 1562, il est en mesure de citer à l'appui de ses assertions les registres des délibérations municipales de Millau et de Lacaune. Pour ce qui concerne Sainte-Foy, où, selon lui, les pages des registres des délibérations consulaires concernant les années en question ont été arrachées par les huguenots vers 1650 afin d'éliminer la trace de leurs actions, il se rabat sur l'histoire orale et rapporte ce qui lui a été dit par un maître d'école du lieu qu'il a interrogé lors d'une tournée de recherche¹⁰.

La deuxième cause du changement de contexte historiographique entre les périodes 1554-1620 et 1671-1706 est que la réflexion théorique à propos de comment écrire l'histoire avait aussi évolué entre temps. Au moment où les premières histoires protestantes des affaires de l'Eglise et de la république parurent, le *De institutione historiae universae et eius cum jurisprudentia conjunctione* (1561) de François Baudouin avait déjà suscité un premier renouvellement du genre de l'*Ars historica* en France¹¹, mais lorsque les histoires protestantes se multiplièrent de nouveau à partir de 1671, plus de cent ans de délibérations soutenues autour des questions de méthode en histoire s'étaient écoulés entre temps. Les défis du pyrrhonisme et du cartesianisme avaient aiguisé la réflexion à propos des fondements épistémologiques de la discipline. La longue expérience de la controverse avait amélioré la pratique de la critique documentaire. Dans d'autres domaines de l'érudition historique, certains protestants français, maîtres de ce dernier art, tels Louis Cappel, Jean Daillé et David Blondel, n'hésitaient pas à suivre la logique de la critique jusqu'à remettre en question certains thèmes chers au combat anti-catholique, notamment l'existence de la papesse Jeanne¹². Peu après, Pierre Bayle allait se révéler le grand chantre de ces principes

¹⁰ Dans ce dernier cas, selon son informateur, l'abolition de la messe par vote majoritaire fut immédiatement suivie par l'envahissement des couvents et le meurtre de tous les moines qui refusaient de se marier sur le champ. SOULIER, *Histoire du Calvinisme*, p. 34-35.

¹¹ Sur les *Artes historicae* et la contribution de Baudouin, voir John L. BROWN, *The Methodus ad Facilem Historiarum Cognitionem of Jean Bodin: A Critical Study*, Washington, 1939, surtout p. 39-43; Donald R. KELLEY, *Foundations of Modern Historical Scholarship: Language, Law and History in the French Renaissance*, New York, 1970, ch. 5; Claude-Gilbert DUBOIS, *La conception de l'histoire en France au xv^e siècle*, Paris, 1977, surtout p. 59-252; Anthony GRAFTON, *What Was History? The Art of History in Early Modern Europe*, Cambridge, 2007.

¹² Alain BOUREAU, *La papesse Jeanne*, Paris, 1988, surtout p. 273-276; et, plus généralement, François LAPLANCHE, *L'Écriture, le sacré et l'histoire: érudits et politiques protestants devant la Bible en France au xv^e siècle*, Amsterdam, 1986; Anna MINERBI BELGRADO, *L'avènement du passé: la Réforme et l'histoire*, Paris, 2004.

historiographiques élémentaires que sont l'exactitude dans la citation des sources et l'obligation pour l'historien de se détacher de ses convictions personnelles lorsqu'il traite du passé.

A cette époque où l'on assiste, au moins chez une fraction des historiens protestants, à une élaboration plus explicite et à une valorisation plus affichée des méthodes critiques ; à cette époque où certains sont prêts à lâcher, par manque de preuves solides, un aspect de l'histoire de l'Eglise médiévale qui a longtemps fait la joie de la polémique anti-romaine ; à cette époque où les auteurs huguenots devaient répondre à une historiographie catholique mieux documentée – mais également à une époque où le droit de culte des réformés se trouve attaqué comme jamais auparavant et finit par leur être ôté, quel regard portent les historiens protestants sur l'époque de la Réforme et des guerres de religion ? Face aux données mises en avant par les catholiques et aux règles du savoir historique auxquels ils proclament leur fidélité, sont-ils amenés à admettre que leur parti n'avait pas toujours agi dans un respect parfait de l'autorité monarchique, voire avait eu sa part de responsabilité dans le déclenchement des guerres civiles ? Ou, au contraire, leur tendance à se concevoir comme des victimes innocentes de persécutions injustes est-elle si forte, et le sujet des origines de la Réforme et des guerres de religion si brûlant, qu'ils ne peuvent concéder la moindre part de vérité aux allégations catholiques dans ce domaine ? On le voit bien : se pencher sur les détails de la vision de ce sujet des historiens protestants de la génération de Bayle et de Jurieu, c'est poser la question de la force respective de la critique et de la conviction pour des érudits qui se trouvent dans une situation où la cause à laquelle ils sont fidèles est confrontée à un danger mortel.

Il est sûr que l'on ne peut comprendre le caractère des histoires protestantes des années 1671-1706 portant sur ce sujet sans situer leur production dans le contexte de polémique permanente entre les deux confessions. Les chefs de file du petit troupeau étaient parfaitement conscients de la malveillance du souverain à leur égard. Ils se sentirent contraints de lutter contre vents et marées pour préserver leur droit de culte et, après la Révocation, prouver l'injustice de la décision royale. Déjà pendant la première moitié du XVII^e siècle, comme le montre la contribution de Julien Léonard, les recherches sur les premiers temps de la Réforme française menées par les pasteurs savants avaient souvent pour but de défendre les droits de culte des Eglises réformées, celles-ci étant étroitement liées à l'histoire à cause du fait que l'édit de Nantes permit le culte protestant là où une Eglise avait existé à certaines dates du XVI^e siècle. L'orientation défensive de la recherche historique protestante se vit renforcée à partir du début du règne personnel

de Louis XIV. La politique de l'application à la rigueur des clauses de l'édit de Nantes suscita la création de commissions pour enquêter sur les preuves que les Eglises pouvaient fournir pour étayer leurs prétentions de pouvoir se réunir dans maints endroits. Les écrits de Nicole et de ses émules portèrent la controverse confessionnelle sur le terrain de l'histoire de la France du XVI^e siècle. L'aspect défensif de la plupart des écrits historiques protestants dans les controverses des années 1671-1706 saute aux yeux à la seule lecture de leurs titres. Il s'agit principalement de *critiques de ou de réponses à tel ou tel historien catholique*, plutôt que d'histoires accomplies de la Réforme française¹³.

Les stratégies qui guidaient certaines de ces réponses, la vigilance avec laquelle les protestants guettaient la publication de nouvelles histoires catholiques pour essayer d'y répondre rapidement, et la conscience qu'ils avaient de l'extrême précarité de leur situation sont toutes mises en évidence par une lettre écrite à Pierre Bayle en décembre 1683 par François Janiçon, avocat, ancien de Charenton, et défenseur devant le Conseil du Roi des droits des Eglises de Guyenne¹⁴. Expliquant comment il faut répondre aux historiens catholiques, Janiçon commence par remarquer: « Nous sommes dans un tems où presque rien ne sert: parce qu'il y a des desseins formez qu'on veust suivre jusqu'à la fin, et que ceux qui les ont formez, ou ne lisent pas les écrits, ou s'ils les lisent, n'en sont pas touchez ». Dans une situation aussi précaire, juge-t-il, il est essentiel de se montrer pacifique et modéré, et d'éviter tout terme qui pourrait offenser les ennemis. Il vaut mieux aussi renoncer entièrement à évoquer certains faits historiques, comme, par exemple, le fait qu'aux premiers temps de la Réforme certains réformateurs avaient défendu le droit des autorités politiques de statuer sur des questions de foi et de punir les hérétiques. « Un mot dans ce sens fait plus de mal qu'un livre entier ne peut faire de bien ». Au contraire, il faut s'attacher à éclaircir les raisons de fond de la Réformation aptes à montrer que la religion réformée n'est pas une hérésie qui mérite punition, mais simplement la vérité chrétienne. Surtout, il faut comparer les écrits des adversaires pour trouver et mettre en évidence toute contradiction entre leurs arguments et mettre en exergue tout passage favorable à la cause protestante. Janiçon évoque l'*Histoire du Calvinisme* de Maimbourg, l'*Histoire des édits*

¹³ Voir la liste des titres in PERRY, *From Theology to History*, p. 229-238.

¹⁴ *Correspondance de Pierre Bayle*, Elisabeth Labrousse et al. éd., 9 vol. à ce jour, Oxford, 1999-2012, III, p. 423-430. Je remercie Maria-Cristina Pitassi de m'avoir signalé cette lettre.

de pacification et des moyens que les pretendus réformés ont employés pour les obtenir de Soulier, l'Histoire de Charles IX d'Antoine Varillas, et l'Explication de l'Edict de Nantes avec de nouvelles observations et les nouveaux édits declarations et arrests donnez jusqu'à présent touchant la religion prétendue réformée de Pierre Bernard, qui sont, selon lui, les principaux ouvrages à réfuter d'urgence. Varillas, remarque-t-il, dit expressément que le Triumvirat a été la cause de toutes les guerres civiles. C'est sur ce genre de détail qu'il faut attirer l'attention de nos ennemis, poursuit-il, afin qu'ils voient que, même parmi leurs propres auteurs, les mieux renseignés reconnaissent la responsabilité catholique dans ces lamentables conflits. Il pourrait aussi être utile d'essayer d'en savoir plus sur le caractère de Varillas et de ses collègues, afin, si possible, de les attaquer *ad hominem*. Enfin, Janiçon annonce à Bayle qu'il vient d'apprendre que Bossuet est en train de préparer une histoire de la Réforme qui mettra en évidence les divergences entre les points de vue des divers réformateurs; il ignore encore si l'évêque de Meaux a l'intention de commencer avec Luther ou avec Hus et Wyclif. Visiblement, il surveillait de près le camp adverse pour mieux aider les protestants à parer de nouveaux coups.

Il serait bien trop simple de voir dans la riposte huguenote aux nombreuses histoires catholiques du calvinisme une action concertée et fidèle en tous points aux consignes de Janiçon, et ce d'autant plus que la missive de celui-ci comportait en fait une critique voilée à l'égard de l'*Histoire du Calvinisme et celle du papisme mises en parallel*e de Pierre Jurieu, qui venait de paraître en cette même année 1683, et qui était loin d'être modérée dans sa façon de parler de Maimbourg et de Soulier. Il n'en reste pas moins que, dans cette controverse, les participants protestants utilisaient de façon récurrente les techniques du polémiste et de l'avocat prônées par Janiçon qui consistaient à repérer, pour les attaquer, les contradictions et les points faibles des ouvrages de leurs adversaires, et à garder un silence prudent ou à changer de sujet face à leurs arguments les plus solides. De plus, dans leur zèle à réfuter leurs adversaires, les historiens protestants ne maniaient pas toujours leurs sources avec précaution. Ainsi, lorsque Jurieu essaya de répondre à l'argument de Maimbourg selon lequel les réformés avaient toujours fait avancer leur cause par des conspirations, par des menaces et par la force, il insista sur le fait que, lorsque commença la conjuration d'Amboise, les Eglises existaient déjà depuis longtemps; la violence n'apparut que lorsque quelques nobles importants embrassèrent la cause vers la fin du règne d'Henri II, «parce que les grands Seigneurs ne souffrent pas aisément la persecution». Pour étayer son propos, il rappela, d'après l'*Histoire ecclésiastique*, que certaines Eglises,

notamment celle de Meaux, furent créées dès 1546, et alléguai que « L'an 1559 l'on pouvait conter plus de deux mille troupeaux ayant leurs ministres, leurs consistoires et leur discipline »¹⁵. Cette dernière phrase déplace en amont de plus de deux ans un dénombrement effectué en fait à la fin de l'année 1561, rapporté par l'*Histoire ecclésiastique*¹⁶. Au cours des deux ans survenus entre 1559 et 1561, il y eut la conjuration d'Amboise et une croissance fulgurante du nombre des Eglises, souvent accompagnée d'agitation et d'iconoclasme. Mais fort de sa fausse datation, Jurieu se croit en mesure d'affirmer que la mise sur pied des Eglises réformées était achevé une fois le premier synode national terminé en mai 1559. Il conclut alors triomphalement, « Voyla l'entier estableissement du Calvinisme : et par consequent voila une refutation claire et evidente de cette calomnie, que le Calvinisme s'est establi en France par la voye des armes ; par la rebellion contre les souverains, par les violences contre les particuliers, par le sacrilege, par la profanation des autels et par la destruction des images »¹⁷.

Non seulement Jurieu se montre inexact dans des détails importants, mais, tout en abordant les origines des guerres de religion sous la même optique que les historiens protestants du xvi^e siècle, il exagère la cruauté des catholiques et de leurs sbires nobiliaires. Lorsqu'il arrive à ce qu'il dénomme le « carnage d'Amboise », il déclare : « il y avoit une conjuration je l'avoue ; il est encore vray qu'entre les conjurés il y avoit beaucoup de Huguenots » ; pour autant, le mouvement de protestation n'était nullement dirigé contre le roi et comprenait la participation de « tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens en France », y compris, précise-t-il, le grand serviteur de la monarchie que fut Michel de l'Hospital. Et pour s'être opposés à « des tyrans qui avoient usurpé l'autorité royale et qui en abusoient de la maniere du monde la plus terrible », comment ces honnêtes gens furent-ils récompensés ? Pas moins de 1200 d'entre eux furent exécutés dans « l'action la plus cruelle qui ait jamais été commise »¹⁸. Cette estimation du nombre de victimes de la répression dépasse de loin celles fournies par toutes les histoires protestantes

¹⁵ [Pierre JURIEU], *Histoire du Calvinisme et celle du Papisme mises en parallèle : ou Apologie pour les Reformateurs, pour la Reformation, et pour les Reformez*, 3 vol., Rotterdam, 1683, II, p. 409.

¹⁶ [Théodore de BÈZE], *Histoire Ecclesiastique des Eglises Reformées au Royaume de France*, Guillaume Baum, Edouard Cunitz et Rodolphe Reuss éd., 3 vol., Paris, 1883-1889, I, p. 744-745. Voir à ce sujet Philip BENEDICT et Nicolas FORNEROD, « Les 2150 'églises' réformées de France de 1561-1562 », *Revue Historique* 311 (2009), p. 529-560.

¹⁷ [JURIEU], *Histoire du Calvinisme*, II, p. 409.

¹⁸ *Ibid.*, II, p. 469-470 et 481-483.

du xvi^e siècle. Elle sera pourtant reprise dans l'*Histoire de la religion des Eglises réformées* de Jacques Basnage, publiée pour la première fois en 1690 et plusieurs fois augmentée jusqu'en 1725¹⁹.

Jurieu, Basnage, Elie Benoist²⁰: aucun ne céda le moindre pouce de terrain à leurs antagonistes catholiques dans les débats autour de la responsabilité des guerres de religion. Mais qu'en était-il pour celui qui allait devenir, aux yeux des philosophes des Lumières, l'auteur du premier dictionnaire qui apprenait aux hommes à raisonner ? Pierre Bayle eut-t-il un autre regard sur le sujet ? Plusieurs historiens ont déjà consacré des études à Bayle historien de la Réforme et des guerres de religion²¹, mais parfois en croyant quelque peu naïvement que sa pratique historienne suivait toujours les règles de méthode qu'il énonçait explicitement, et souvent sans comparer sa façon d'appréhender et de présenter des épisodes précis à celle d'autres historiens du même sujet, ce qui est la seule méthode qui permette véritablement à l'historien de l'historiographie de dégager les spécificités et les partis pris d'un auteur.

Le premier ouvrage baylien à aborder l'histoire de la Réforme et des guerres de religion, la *Critique générale de l'histoire du Calvinisme de Mr Maimbourg* (1684), est, comme la plupart des ouvrages protestants de cette époque, un ouvrage négatif : Bayle répond à Maimbourg point par point, sans prétendre fournir lui-même une histoire construite du sujet. Il se démarque des répliques de Jurieu à Maimbourg et de Basnage à Bossuet par son ton léger et ironique, et n'insiste pas autant que ses pairs sur les violences et les injustices dont furent victimes les protestants. Ainsi, en abordant la conjuration d'Amboise, il se limite à observer que Calvin condamna l'entreprise, qu'un avocat protestant la déjoua en la dénonçant aux autorités,

¹⁹ Jacques BASNAGE, *Histoire de la religion des Eglises reformées depuis Jesus-Christ jusqu'à présent*, 2 vol., Rotterdam et La Haye, 1725, II, p. 191.

²⁰ Les pages de Benoist consacrées aux origines de la Réforme française et des guerres de religion se trouvent dans le premier livre du premier tome de son *Histoire de l'Edit de Nantes*, 5 vol., Delft, 1693. Elles se situent parfaitement dans la lignée des autres historiens protestants de la fin du xvii^e siècle.

²¹ Jacques SOLÉ, « Pierre Bayle historien de la Réforme », in Philippe Joutard éd., *Historiographie de la Réforme*, Neuchâtel, 1977, p. 71-80 ; Ruth WHELAN, *The Anatomy of Superstition: A Study of the Historical Theory and Practice of Pierre Bayle*, Oxford, 1989, ch. 3-4 ; EADEM, « Images de la Réforme chez Pierre Bayle ou l'histoire d'une déception », *Revue de Théologie et de Philosophie* 122 (1990), p. 85-108 ; Hubert BOST, *Pierre Bayle historien, critique et moraliste*, Turnhout, 2006, ch. 10 ; Andrea ROMANI, « Pierre Bayle e le guerre di religione in Francia. Viaggio nell'atelier di uno storico », *Rivista di Storia e Letteratura Religiosa*, 43 (2007), p. 625-651.

à des figures de proue des Eglises reformées, tels Théodore de Bèze ou Jean Calvin, qu'il défend leur réputation contre les calomnies véhiculées à propos de leur caractère par des auteurs catholiques de la lignée de Bolsec et de Florimond de Raemond³¹. En même temps, animé par ses convictions à propos de la tolérance, et malgré l'avertissement de Janiçon qu'il ne fallait pas mentionner les défenses du droit des magistrats à statuer sur la religion écrits par les religionnaires, il n'hésite pas à les critiquer pour leur façon de traiter certains adversaires, tel François Baudouin, ou pour avoir défendu par écrit le droit des magistrats de punir l'hérésie³². S'il aborde un Castellion ou un Baudouin avec sympathie, son article « Bertelier (Philibert) » n'est par contre nullement tendre envers l'homme qui fut le principal opposant politique de Calvin dans sa lutte à Genève contre le parti des « libertins ». Sans ambages, il juge Berthelier comme « un homme de mauvaise vie »³³. Pourtant, les remarques de bas de page du même article contiennent aussi une critique du réformateur. Selon Bayle, lorsque, au milieu de sa lutte visant à s'assurer que Berthelier ne sera pas réadmis à la cène par l'autorité des magistrats, Calvin annonça du haut de sa chaire qu'il imiterait Saint Chrysostome et se laisserait plutôt massacrer que de permettre que les saints mystères soient ouverts à un homme indigne, il ne fit rien d'autre que « menacer d'une sédition Messieurs du Gouvernement »³⁴. Visiblement, il s'agit pour notre philosophe d'une ingérence cléricale démagogique et inadmissible dans les affaires politiques. En revanche, lorsque Bayle aborde la vie de Bèze, il passe sous silence son traité *Du droit des magistrats* et son implication dans les guerres civiles. Il y a des épisodes que l'on peut mentionner et d'autres à propos desquels il vaut mieux se taire.

Le fait que Bayle consacre un article au redoutable François de Beaumont, baron des Adrets³⁵, probablement le plus violent des capitaines huguenots, montre qu'il était prêt à reconnaître certaines atrocités commises par le camp protestant lors des guerres de religion. Cet article présente néanmoins un aspect polémique et apologétique important, car il est truffé de corrections, souvent indignées, de ce que le père Maimbourg avait écrit à propos du baron. Bayle observe, par exemple, que Maimbourg déforme sa source lorsqu'il écrit que des Adrets obligea ses enfants à se baigner dans le sang

³¹ *Ibid.*, articles « Bèze » et « Calvin », I, p. 548-558, II, p. 13-24.

³² *Ibid.*, article « Baudouin », I, p. 478-483.

³³ *Ibid.*, I, p. 542.

³⁴ *Ibid.*, article « Bertelier », remarque B, I, p. 542b-543a.

³⁵ *Ibid.*, I, p. 491-495.

des catholiques : tout ce que dit le document en question est que le baron accoutuma ses enfants à se baigner dans le *sang*, sans spécifier d'où ou de qui il venait³⁶ (c'est ici que Bayle énonce ensuite la règle selon laquelle celui qui cite doit religieusement s'en tenir aux termes exacts de la source). Surtout, Maimbourg est inexact lorsqu'il prétend que la cruauté de Des Adrets inspirait des cruautés catholiques par représailles. Après avoir saisi Orange au tout début de la première guerre civile, des catholiques avaient déjà commis des atrocités. Ainsi, lorsque des Adrets fit sauter des prisonniers de guerre catholiques du haut de la tour de Montbrison dans un acte devenu tristement célèbre, il s'agissait d'une vengeance de sa part³⁷. La question de savoir qui a jeté la première pierre obsède Bayle. La réponse à ses yeux ne peut inculper qu'un seul parti. Si des atrocités ont bel et bien été commises des deux côtés, la responsabilité de les avoir déclenchées incombe aux catholiques.

Lorsque Bayle s'aventure sur le champ controversé des violences commises lors des guerres de religion, il déroge aussi parfois aux règles de la critique qu'il énonce lui-même ailleurs dans ses écrits. Ainsi, il raconte l'atrocité catholique connue sous le nom de « sauteries de Mâcon » à partir d'une seule source protestante, parmi les plus partisanes et les moins fiables, à savoir l'*Histoire universelle* de d'Aubigné³⁸.

Particulièrement révélateur du degré auquel le réfugié de Rotterdam reste fidèle à la vulgate huguenote des guerres de religion est l'article qu'il consacre à François de Guise³⁹. Dans le corps de la notice, son jugement est aussi péremptoire que sévère :

Son ambition et celle du cardinal Charles de Lorraine, son frère, encore plus déréglée que la sienne, plongèrent le royaume dans une affreuse désolation ; outre que l'esprit sanguinaire dont ils furent animés contre ceux qu'on appelait huguenots, donna lieu aux guerres civiles. [...] Les plus grands panégyristes de ce duc de Guise ne sauraient le disculper d'une très-injuste et très-violente usurpation ; car ce n'est pas seulement l'autorité souveraine que l'on usurpe, on peut aussi mériter le nom odieux d'usurpateur, lorsqu'on s'empare de la puissance qui n'est due qu'aux princes de sang, et qu'on les éloigne de la part qu'ils doivent avoir au gouvernement de l'état sous un roi mineur. Or, c'est ce que firent les Guises, sous le règne de François II.

³⁶ *Ibid.*, article « Beaumont », remarque I, I, p. 493b.

³⁷ *Ibid.*, article « Beaumont », remarque C, I, p. 491b-492a.

³⁸ *Ibid.*, article « Macon », remarque B, III, p. 249a.

³⁹ *Ibid.*, II, p. 647-651. La citation qui suit se trouve à la page 647.

Sur la question de la responsabilité du massacre de Vassy, il est maintenant plus catégorique et plus accusateur qu'il ne l'était au moment où il écrivait la *Critique générale de l'histoire du Calvinisme de Mr. Maimbourg*: le carnage a été prémedité, dans le but de saboter la tolérance accordée par l'édit de Janvier. De la même manière, les remarques à propos de Catherine de Médicis épargnées tout au long du *Dictionnaire* se conforment fidèlement à la légende noire de la reine mère élaborée par la polémique protestante à la suite de la Saint-Barthélemy, comme Andrea Romani l'a justement remarqué. La Catherine baylienne est une disciple ardente de Machiavel et une intrigante. La Saint-Barthélemy fut prémeditée bien à l'avance. La reine mère en fut la principale responsable⁴⁰.

Ainsi, même chez l'historien protestant des années 1671-1706 qui proclama avec le plus d'insistance l'importance de certaines règles de la critique historique, nous trouvons, tout comme dans les ouvrages d'un Jurieu ou d'un Basnage, une vision des guerres de religion aussi, voire plus partisane et tendancieuse que l'ensemble des histoires protestantes des mêmes événements du XVI^e siècle, notamment dans son insistance sur la responsabilité catholique et guisarde dans le déclenchement et l'intensification de la violence. Sur d'autres sujets, il n'en allait pas de même. Bayle se démarquait assez nettement du point de vue de l'*Histoire ecclésiastique* et des vies de Calvin du XVI^e siècle, lorsqu'il examinait certains épisodes de la Réformation genevoise. De pair avec d'autres érudits protestants, il s'est montré prêt à lâcher des éléments de l'histoire de l'Eglise médiévale de fiabilité douteuse qui avaient auparavant fait partie de la vision protestante de la papauté et de la généalogie du vrai christianisme⁴¹. Mais la vision selon laquelle les protestants étaient les meilleurs sujets du roi victimes de persécutions au XVI^e siècle, qui n'avaient pris les armes alors que pour défendre leurs droits et ceux de la lignée royale, était tout simplement trop constitutive de leur identité politique, trop importante à soutenir afin de protéger leur situation de plus en plus fragile avant la Révocation, et trop importante pour démontrer l'injustice de celle-ci après coup, pour qu'ils en remettent le moindre détail en question face aux assauts d'une historiographie catholique pourtant bien

⁴⁰ *Ibid.*, article « Navarre (Jeanne d'Albret, Reine de) », III, p. 477; ROMANI, « Bayle e le guerre di religione », p. 646.

⁴¹ Sur ce dernier point, je renvoie à l'étude d'Yves Krumenacker publiée dans ce volume.

documentée. Si Jacques Solé avait raison d'écrire, il y presque quarante ans, que Bayle « demeura toujours, inextricablement, un savant et un partisan »⁴², sur le sujet ô combien sensible des guerres de religion, le savant céda le pas au partisan.

⁴² SOLÉ, « Bayle historien de la Réforme », p. 71.